

31 août 2015 -10:28

La Douane saisit 1,6 tonne de cocaïne

La Douane belge, en collaboration avec la Douane française, a saisi 1,6 tonne de cocaïne dans le Port d'Anvers durant les mois d'été. La valeur de la marchandise est estimée à 62 millions €.

En juin, juillet et août, la Douane a saisi 486 kg, 535 kg et 536 kilo de cocaïne dans des containers en provenance d'Amérique du Sud.

La technique utilisée est celle du rip-off : la drogue est cachée soit pendant le transport soit lors d'une phase de traitement au-dessus des marchandises. La drogue est reprise à son arrivée dans le container. La collaboration entre la Douane française (DNRED) et la Douane belge (service Enquête et Recherche) est à l'origine de cette saisie.

Le Ministre des Finances, Johan Van Overtveldt se réjouit que "ces saisies importantes démontrent l'efficacité des services des douanes françaises et belges. Cette collaboration, et celle avec d'autres pays voisins, continuera à être renforcée".

L'affaire est en cours de traitement judiciaire.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be